**30ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(7 - 18 mai 2018)**



**Canada**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le vendredi 11 mai 2018 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer la délégation du Canada pour la présentation de son rapport.

La France salue la situation des droits de l’Homme au Canada, qui répond à un niveau élevé d’exigence.

La France adresse les recommandations suivantes au Canada :

* établir un mécanisme permettant de suivre et mettre en œuvre les droits de l'Homme à tous les échelons gouvernementaux ;
* ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture ;
* ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
* continuer à lutter contre les violences faites aux femmes ;
* mettre en œuvre des politiques permettant aux personnes vulnérables, y compris autochtones, de jouir de leurs droits fondamentaux (accès à l'eau, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à une justice équitable).